

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE : Bilan désabusé d'un Comité consultatif pour rien

Au vu des diverses contestations de la pertinence du «projet Jean Nouvel» pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH) exprimées depuis sa publication, M. Patrice Mugny, Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du Département de la culture a, à l'instigation de M. Jean-Yves Marin, directeur dudit musée, constitué un *Comité consultatif pour l'agrandissement du MAH*. Il fut composé de 22 personnalités choisies par le magistrat dans les milieux universitaires, culturels, politiques, de l'administration municipale et de la protection du patrimoine auxquelles se joignirent les bureaux d'architectes mandatés et la direction du musée. M. Jacques-Simon Eggly en assura la présidence. Cet aréopage se réunit à six reprises entre juin 2010 et avril 2011.

Lors de sa première séance, ouverte par M. Patrice Mugny le 29 juin 2010, celui-ci détailla les objectifs assignés à ce Comité dans ces termes: «... *le Département de la culture souhaite ouvrir la discussion le plus largement possible dans le cadre d'un véritable débat démocratique, favoriser l'échange d'idées et mettre en avant toutes les contradictions que soulève le projet d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire...*». La dernière séance du Comité consultatif s'est tenue le 5 avril 2011.

Entre ces deux dates, nous devons malheureusement constater qu'il n'y eut, au fil des réunions, ni discussion ouverte, ni débat, ni échange d'idées au sens où l'on pourrait l'entendre naïvement en s'en tenant au véritable enjeu de ce projet : l'altération irréversible d'un fleuron du patrimoine bâti genevois entraînant sa dénaturation typologique et sa défiguration architecturale. En effet, dès les premières séances, il est apparu tant par la position de la direction du musée que par les déclarations du magistrat à la presse au même moment, que le «projet Nouvel» n'était absolument pas discutable ni même modifiable dès lors qu'il bénéficiait d'un préavis favorable (sous conditions) de la Commission des monuments et des sites (CMNS) et qu'un crédit d'étude de sa réalisation avait été voté par le Conseil municipal.

Dès lors, l'objet du «débat démocratique» est très vite devenu insaisissable pour une partie des participants qui se sont retrouvés pris au piège d'entretiens, parfois fort intéressants, sur des questions de muséographie ou de mise en œuvre technique du «projet Nouvel» sans pouvoir échanger quelque idée que ce fût au sujet du principe même de combler la cour intérieure et de surélever le bâtiment de la rue Charles-Galland. Il en est résulté une série de dialogues, toujours très courtois, mais de sourds, chaque partie monologuant ses arguments hors d'atteinte de l'écoute de ses interlocuteurs, le véritable sujet qui aurait dû occuper les travaux de ce Comité demeurant exclu de toute réflexion commune.

Il n'y a pas lieu de détailler ici les propos, quand ce n'étaient pas les banales pétitions de principe, énoncés par les uns et les autres. Relevons juste un point, particulièrement alarmant aux yeux de ceux qui ont le souci de la sauvegarde de l'intégrité de l'édifice : les questions techniques relatives à la construction du «remplissage» de la cour, son système de support et d'accrochage aux structures existantes sont apparues très incomplètement étudiées et, en l'état du projet lors de la clôture des «débats», en contradiction flagrante avec les conditions émises par la CMNS. Si la mise en œuvre sera conduite avec pareille désinvolture, il y a tout lieu d'être inquiet! De même, les atteintes au bâtiment, engendrées par la création de nouveaux escaliers, s'annoncent particulièrement lourdes alors que les architectes clament que le bâtiment de Camoletti ne subira aucune blessure et sera restauré au petit poil...

Au terme de six longues séances frustrantes conduites ainsi, on est en droit de se demander si la volonté d'ouverture et d'échange affirmée avec force par le magistrat au début de cette session ne relevait pas davantage de la démagogie que de la démocratie... Chacun des participants se fera son idée. Quant aux tenants du «projet Nouvel», ils peuvent être tranquilles : cette démarche, ressentie par certains comme une véritable mascarade, a été parfaitement inutile et n'aura aucun effet sur le projet ni fera avancer le sauvetage et le développement du musée d'un iota.

Il y a pourtant urgence !

Bernard Zumthor
Historien de l'art, ancien Conservateur cantonal des monuments